
La lutte contre les téléphones importés illégalement, de contrefaçons et volés, une révolution technologique en Tunisie

Dans le cadre de la mise en exploitation du projet national CEIR-N visant à lutter contre le vol, la commercialisation des terminaux GSM et tablettes GSM de contrefaçon ou importés illégalement, le guichet unique du CERT attire l'attention de son aimable clientèle dont l'activité est l'importation de ces terminaux, que les listes des IMEI et NS fournis dans les dossiers d'AMC doivent être obligatoirement conforme à ceux des terminaux importés. En cas de non-conformité, les terminaux importés ne pourront être opérationnels sur les réseaux mobiles de télécommunications. De ce fait veuillez accorder toutes l'attention nécessaire à l'exactitude des données (IMEI/NS) recueillis auprès de vos fournisseurs et soumis au GU.

Le GU du CERT n'assumera aucune responsabilité si cette recommandation n'est pas respectée.